



Parcours d'accompagnement 2020-2021

« S'adapter aux changements climatiques »

Inscrite dans l'Agenda 2030 et soulignée dans l'Accord de Paris, l'adaptation s'intègre désormais pleinement dans les stratégies de transformations des territoires et des activités pour faire face aux changements climatiques.

Faisant suite au programme introductif 2018-2019, le programme 2020-2021 souhaite apporter aux adhérents du Comité 21 une compréhension plus fine des enjeux sectoriels liés à l'adaptation aux changements climatiques et les clés pour agir à travers des focus inter et intra-sectoriels.





Contexte et enjeux

Inscrite dans l'**Agenda 2030** à travers l'Objectif de développement durable 13 et soulignée dans l'**Accord de Paris**, l'adaptation s'intègre désormais pleinement dans les stratégies de transformations des territoires et des activités à mettre en place pour faire face aux changements climatiques. Néanmoins, les efforts doivent se poursuivre pour contourner les difficultés de sa traduction pratique à l'échelle locale, en particulier afin d'imaginer des options de réorganisations qui répondent à des enjeux croisés qui touchent plusieurs secteurs d'activité, ressources stratégiques ou territoires.

Faisant suite au programme introductif 2018-2019, le programme **S'adapter aux changements climatiques 2020-2021** souhaite continuer à offrir aux adhérents du Comité 21 une compréhension approfondie des enjeux liés à l'élaboration et la mise en place de **réorganisations pratiques** dans les territoires et dans les organisations publiques et privées afin de mieux gérer les impacts climatiques en cours et à venir. Pour ce faire, le focus de cette nouvelle programmation est mis sur les **secteurs d'activités stratégiques** dans l'objectif de mieux partager les enjeux inter- et intra- sectoriels à partir de retours d'expériences de terrain, d'échanges sur les nouveaux outils disponibles et de mises à jour de connaissances et d'informations.

Objectifs

- **Apporter aux participants une meilleure compréhension** des enjeux inter- et intra-sectoriels en lien avec l'adaptation aux changements climatiques ;
- **Favoriser les échanges d'expériences** inter- et intra- sectorielles à travers des interventions spécialisées, des présentations d'experts de terrain et des témoignages de bonnes pratiques ;
- **Apprendre à mieux intégrer les enjeux d'adaptation** aux changements climatiques dans l'élaboration de projets pour répondre aux besoins de son organisation ;
- **Aider à développer les capacités à mieux communiquer** sur le sujet au sein de son organisation ou auprès de ses partenaires.
- **Amener son organisation et/ou son territoire à se transformer** et s'ajuster pour être prêt à évoluer dans un monde à +2°C.

Parcours d'accompagnement 2020-2021

Programme 2020

Session #1 : L'eau, à la croisée des enjeux d'adaptation

4 juin 2020 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Session #2 : Actifs et acteurs immobiliers face aux évolutions du climat

30 septembre 2020 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Session #3 : Agroécosystèmes et production alimentaire

5 novembre 2020 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Session #4 : Adaptation réactive et gestion des dommages climatiques

3 décembre 2020 – 14:30 > 17:30 – Paris 9^{ème} Fédération française de l'assurance

Programme 2021

Session #5 : Les enjeux de santé face aux changements climatiques

Mars 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Session #6 : L'adaptation du secteur de l'énergie, de la production à la distribution

Juin 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Session #7 : L'adaptation dans les questions de développement et de solidarité internationale

Septembre 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Session #8 : La prise en compte de l'adaptation dans les infrastructures de transport et la mobilité

Novembre 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Objectifs

- Apporter de nouvelles connaissances ainsi qu'une mise à jour des nouvelles pratiques d'adaptation en fonction des secteurs
- Comprendre la prise en compte des changements climatiques dans les activités des différents secteurs abordés, leurs évolutions et la gestion des impacts
- Apporter une meilleure compréhension des défis sectoriels et intersectoriels
- Partager des expériences de gestion des ressources, de situations de crises et post-crise climatique sur les territoires et les activités, partager des bonnes pratiques
- Identifier des partenariats associatifs / publics / privés pour développer la dynamique de solidarité de son territoire ou de son organisation

Format

- État des lieux du secteur étudié
- Présentation d'expert(s) et d'acteurs du secteur, témoignages d'acteurs locaux
- Échanges d'informations sur des projets, des expériences, des mécanismes existants

Session #1 : L'eau, à la croisée des enjeux d'adaptation

4 juin 2020 – 14:30 > 17:30 – Paris ou visioconférence

Les impacts de l'évolution climatique actuelle sur l'eau s'ajoutent à des pressions anthropiques déjà importantes, contribuant à une gestion tendue d'une ressource aux usages souvent opposés. Support essentiel de la biodiversité, du bien-être des populations, de la production alimentaire et de certains secteurs économiques, l'eau demeure une ressource à la croisée de multiples enjeux qui lui confère une attention particulière dans les options de réorganisations face aux changements climatiques. Quelles sont les dernières tendances en la matière et quels sont les exemples marquants d'une gestion des ressources en eau réussie à l'échelle des territoires et des activités ?

Intervenants

- Collectivité(s) et entreprise(s) ayant mis en place des aménagements, nouvelles pratiques ou outils de suivi pour une meilleure gestion de l'eau.

Session #2 : Actifs et acteurs immobiliers face aux évolutions du climat

30 septembre 2020 – 14:00 > 17:30 – Paris (à définir)

Les impacts climatiques croissants sur les édifices résidentiels et de bureaux s'ajoutent aux besoins de leurs réhabilitations nécessaires du fait de leur vieillissement ainsi qu'à une demande soutenue en nouvelles infrastructures. En associant architectes, bailleurs et gestionnaires, les secteurs immobilier et de la construction s'organisent pour protéger leurs actifs face aux risques potentiels de dégradation, de perte de valeur et de dommages physiques suite à des événements climatiques extrêmes qui augmentent d'ampleur, tout en continuant d'offrir de nouveaux édifices capables de répondre à ces enjeux climatiques et énergétiques. Quelles sont les formes de réorganisations de la filière immobilière et vers quelles perspectives s'orientent-elles ?

Intervenants

- Collectivité(s), gestionnaires immobiliers et acteurs(s) économiques du secteur de la construction ayant mis en place des actions d'adaptation aux changements climatiques.

Les comptes-rendus ou autres livrables de chaque session seront disponibles dans l'espace adhérent sur le site www.comite21.org

Session #3 : Agroécosystèmes et production alimentaire

5 novembre 2020 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Les systèmes agricoles et le secteur de la production alimentaire subissent des impacts climatiques qui altèrent aussi bien leurs potentiels de rendement que la qualité de produits qui participent à mettre en valeur les patrimoines culturels, paysagers ou culinaires d'un territoire. Que ce soit dans l'agriculture, la viticulture, les pêcheries et l'élevage, les reconfigurations sont en œuvre afin de permettre aux chaînes d'approvisionnements de continuer à assurer une demande croissante continue, notamment dans la qualité de produits issus de pratiques aux conséquences moindres sur les milieux de production. Pour ce faire, quelles sont les stratégies d'adaptation mises en place aux différentes échelles et par les différents acteurs ?

Intervenants

- Acteurs économiques du secteur agroalimentaire et de la distribution ayant intégré des actions d'adaptation dans leurs activités.

Session #4 : Adaptation réactive et gestion des dommages climatiques

3 décembre 2020 – 14:30 > 17:30 – Paris 9^e (Fédération française de l'assurance)

En 2019, plus de 15 catastrophes météorologiques ont causé des dommages matériels estimés à plusieurs dizaines de milliards d'euros, montant qui sous-estime certaines pertes (bien-être, productivité) et ne couvre ni les tragiques pertes humaines, ni la vue d'ensemble (désarroi, reconstruction). En France, le coût total des 90.000 déclarations de sinistres liées aux inondations (Var, Alpes-Maritimes, Hérault) avoisinent les 350 millions d'euros. Face à cette évolution, quel est le positionnement du secteur des assurances et comment de tels dommages sont-ils gérés à l'échelle locale ?

Intervenants

- Fédération française de l'assurance (FFA)
- Collectivité(s) et entreprise(s) ayant subi des dommages climatiques.

Les comptes-rendus ou autres livrables de chaque session seront disponibles dans l'espace adhérent sur le site www.comite21.org

Session #5 : Les enjeux de santé face aux changements climatiques

Mars 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Les impacts climatiques sur la santé publique sont nombreux, aussi bien lors d'aléas météorologiques extrêmes que lors d'évolutions climatiques continues favorisant l'arrivée progressive de nouvelles pathologies. Au-delà des chiffrages des dégâts matériels ou des pertes humaines, les coûts en santé liés directement ou indirectement aux conséquences du changements climatiques sont encore mal évalués et la thématique souffre d'un manque de considération transversale dans les politiques climatiques. Quels sont les acteurs en pointe sur ce thème, les liens avec la santé des écosystèmes, l'impact sur la productivité des travailleurs, et les stratégies d'adaptation proposées pour faire face à ces nouvelles difficultés ?

Intervenants

- Collectivité(s) et entreprise(s) ayant mis en place des mesures pour limiter les impacts sanitaires sur les travailleurs et employés.

Session #6 : L'adaptation du secteur de l'énergie, de la production à la distribution

Juin 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

L'énergie est une ressource primordiale qui permet d'assurer le bon fonctionnement d'un territoire ou des activités d'une entreprise, notamment en période de crise. Sa production et sa distribution dépendent de réseaux suffisamment résistants pour faire face à des aléas météorologiques dont la nature, l'intensité, la durée et la fréquence évoluent. Face à cet état de fait, comment se réorganisent les acteurs et les infrastructures du secteur de l'énergie, qui doivent également composer avec une décarbonation de leurs activités ?

Intervenants

- Collectivité(s), acteurs économiques et coopératives du secteur de l'énergie ayant pris en compte les changements climatiques dans leurs activités et réseaux de production et de distribution.

Les comptes-rendus ou autres livrables de chaque session seront disponibles dans l'espace adhérent sur le site www.comite21.org

Session #7 : Les dynamiques de solidarité et l'adaptation aux changements climatiques

Septembre 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Face à l'évolution climatique, la solidarité s'organise à l'échelle locale pour faire face aux enjeux à venir et aux dommages laissés par des aléas extrêmes de plus en plus fréquents. Spontanées ou stimulées par des institutions publiques ou des démarches privées, de multiples dynamiques permettent de préparer les populations et les territoires, ou redonner à ceux impactés les ressources nécessaires pour (se) reconstruire. Quels sont les acteurs de ces dynamiques de solidarité et sous quelles formes les actions se matérialisent-elles pour s'adapter à ces nouveaux risques ?

Intervenants

- Organisations publiques, entreprises et porteurs d'actions de solidarité face aux changements climatiques.

Session #8 : La prise en compte de l'adaptation dans les infrastructures de transports et la mobilité

Novembre 2021 – 14:30 > 17:30 – Paris (à définir)

Le souhait de décarboner le secteur du transport s'accompagne également de réorganisations dans les infrastructures, les planifications et les comportements de mobilité afin de mieux intégrer la nouvelle donne climatique. Tant du point de vue de l'utilisateur que des acteurs économiques ou des responsables en charge de la gestion territoriale, le secteur des transports évolue fortement. De quelle manière les changements climatiques amènent des reconfigurations sur les modes de transport et leur gestion face à des aléas climatiques eux aussi en évolution ?

Intervenants

- Collectivité(s) et entreprise(s) ayant mis en place des réorganisations dans les infrastructures de transport, la gestion de la mobilité et la planification urbaine face aux impacts climatiques.

Les comptes-rendus ou autres livrables de chaque session seront disponibles dans l'espace adhérent sur le site www.comite21.org

Pour aller plus loin

Formations

Adaptation aux changements climatiques : pourquoi, comment ? (niveau 1)
Mardi 2 juin et 3 novembre 2020 (09:00 - 17:00)

Adaptation aux changements climatiques : mise en pratique à l'échelle de
l'organisation publique et privée (niveau 2)

Mercredi 3 juin et 4 novembre 2020 (09:00 - 17:00)

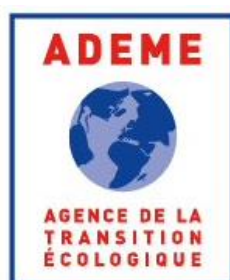
Contacts : Sarah Dayan (dayan@comite21.org)
Virginie Hugues (hugues@comite21.org)

Animateur du parcours d'accompagnement
et formateur de nos formations



Guillaume SIMONET partage ses 15 ans d'expertise dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques en tant que consultant, conférencier et chercheur indépendant au sein d'Abstraction Services qu'il a fondé en 2016. Ses parcours universitaires (biologie, géographie, sociologie) et professionnels variés entre le Canada et la France lui ont permis d'acquérir un profil interdisciplinaire. Dès 2002, il débute dans le domaine des changements climatiques en tant que chargé de mission au Ministère des transports du Québec avant de travailler spécifiquement sur les questions d'adaptation à partir de 2005 à Ouranos (Montréal), thématique sur laquelle il entame en 2007 une carrière de chercheur à travers un PhD en Sciences de l'Environnement de l'Université du Québec à Montréal et plusieurs projets de recherche. Guillaume coordonne également le Réseau d'Expertise sur les Changements climatiques en Occitanie dont il est l'instigateur depuis 2017.

En partenariat avec



Réseau National
102 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org

